RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 04616
Numéro SIREN : 441 349 016
Nom ou dénomination : AB2

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2017 sous le numéro de dépôt 103712

20171037122016

DATE DEPOT : 16/10/2017

N° DE DEPOT : 103712

N° GESTION : 2002B04616

N° SIREN : 441349016

DENOMINATION : AB2

ADRESSE : 8 rue des Capucines 75002 Paris

MILLESIME : 2016

.

AB2
Société par actions simplifiée
Au capital de 32 305 020 €
Siège social : 08 rue des Capucines
75002 PARIS

103712

441 349 016 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU MARDI 11 AVRIL 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 2 848 518 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (bénéfice) : 2 848 518 €

↳ **Dotation à la réserve légale** à hauteur de 5% du bénéfice : 142 426 €

Le solde de : 2 706 092 €
Augmenté du Report à nouveau antérieur (créditeur) : 5 851 833 €
Soit au total, un **bénéfice distribuable** de : 8 557 925 €

↳ **A titre de dividendes aux associés** : 947 614 €
Soit un dividende unitaire de 0,44 € par actions,

Le solde de : 7 610 311 €
↳ **En totalité au compte « report à nouveau ».**

En conséquence :

- le solde de la réserve légale est porté de 1 437 701 euros à 1 580 127 euros ;
- le solde du Report à nouveau est porté de 5 851 833 euros à 7 610 311 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel (40%) prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, s'élève à 947 614 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les associés sont informés qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	Distribution globale	Abattement (art.158-3 du CGI)	
		Revenus distribués éligibles	Revenus distribués non éligibles
Ex. 31/12/2013	753 783,80 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,35 euros par action.	-
Ex. 31/12/2014	796 857,16 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,37 euros par action.	-
Ex. 31/12/2015	813 228,66 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,54 euros par action.	-

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,

par ..1153667. voix ayant voté pour, voix ayant voté contre.

Le Président de la Société
Adrien LEVY

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

AB2
8 Rue des Capucines
75002 PARIS

Certifié conforme
le 11 avril 2017

Adrien Lévy
Président AB2

Etats Comptables

31/12/2016

AUDIT SYNTHESE
11 rue de Téhéran
75008 Paris

© Sage

Bilan

© Sage

Bilan Actif

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	27 535	17 908	9 628	10 790
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	**27 535**	**17 908**	**9 628**	**10 790**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15 631 507	5 870 157	9 761 350	8 877 122
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	19 512 055	212 158	19 299 897	21 964 835
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 767		14 767	14 699
TOTAL Immobilisations financières :	**35 158 330**	**6 082 315**	**29 076 014**	**30 856 656**
ACTIF IMMOBILISÉ	**35 185 865**	**6 100 223**	**29 085 642**	**30 867 446**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	99 846		99 846	49 600
Autres crèances	8 379		8 379	389 259
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**108 225**		**108 225**	**438 859**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	13 084 136		13 084 136	9 834 445
Disponibilités	1 474 877		1 474 877	718 731
Charges constatées d'avance	22 472		22 472	17 930
TOTAL disponibilités et divers :	**14 581 485**		**14 581 485**	**10 571 105**
ACTIF CIRCULANT	**14 689 710**		**14 689 710**	**11 009 964**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	39 467		39 467	
TOTAL GÉNÉRAL	**49 915 041**	**6 100 223**	**43 814 819**	**41 877 411**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

AB2

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	32 305 020	32 305 020	32 305 020
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			1 437 701	1 228 449
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			5 851 833	2 780 583
Résultat de l'exercice			2 848 518	4 185 043
		TOTAL situation nette :	42 443 072	40 499 095
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	42 443 072	40 499 095
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			39 467	
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	39 467	
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			263	5 512
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	263	5 512
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			46 635	44 092
Dettes fiscales et sociales			303 538	276 877
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			963 999	1 014 472
Autres dettes			17 846	37 363
		TOTAL dettes diverses :	1 332 017	1 372 804
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	1 332 280	1 378 316
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	43 814 819	41 877 411

© Sage

Compte de Résultat

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	71 289		71 289	63 091
Chiffres d'affaires nets	71 289		71 289	63 091
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			3 050	2 005
PRODUITS D'EXPLOITATION			**74 339**	**65 096**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			154 714	340 269
TOTAL charges externes :			**154 714**	**340 269**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			104 006	83 475
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			477 454	415 366
Charges sociales			186 266	175 642
TOTAL charges de personnel :			663 720	591 008
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 404	2 919
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			2 404	2 919
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			8	6
CHARGES D'EXPLOITATION			**924 852**	**1 017 677**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(850 514)**	**(952 581)**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(850 514)**	**(952 581)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 568 528	684 883
Reprises sur provisions et transferts de charges	311 708	4 295 223
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 880 236	4 980 107
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	251 625	1 078 094
Intérêts et charges assimilées	272	17 029
Différences négatives de change		65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	251 897	1 095 188
RÉSULTAT FINANCIER	**3 628 339**	**3 884 918**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 777 826**	**2 932 338**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		49
Produits exceptionnels sur opérations en capital	138 685	5 108 313
Reprises sur provisions et transferts de charges		234 393
	138 685	5 342 756
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 029	107
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 118	4 052 580
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	50 147	4 052 687
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**88 538**	**1 290 069**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	17 846	37 363
TOTAL DES PRODUITS	**4 093 260**	**10 387 959**
TOTAL DES CHARGES	**1 244 742**	**6 202 916**
BÉNÉFICE OU PERTE	**2 848 518**	**4 185 043**

© Sage

Annexe

© Sage

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice clôturé au 31/12/2016 présente un montant total du bilan de 43 814 819 € et dégage un résultat de 2 848 518 €.
La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

Cet exercice a été marqué par deux investissements en fonds : COMMITTED ADVISORS III et MONTEFIORE IV, et par la souscription à hauteur de 648 K€ à une augmentation de capital de la société CQF DEVELOPMENT portant ainsi notre participation à 74,90%.

CONSOLIDATION :

La société est consolidée dans les comptes consolidés d'AB3 arrêtés au 30 avril.
Identité de la société consolidante :
Dénomination sociale : AB3
Siège social : 8 Rue des Capucines – 75002 PARIS
Forme : SAS
Montant du capital : 15 059 790 €
% détenu : 99%
Méthode de consolidation : Intégration globale

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

(En application au règlement ANC n°2016-07 du 4 Novembre 2016)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Immobilisations corporelles et incorporelles :
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées par la constatation d'amortissements qui se calculent sur la durée réelle d'utilisation dans l'entreprise, sur la base du rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable du bien.

Les modes et durée d'amortissements retenus par l'entreprise pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques sont les suivantes :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- Matériel informatique : 3 à 4 ans
- Mobilier : 10 ans

À la clôture, la société apprécie la valeur actuelle de ces immobilisations incorporelles et corporelles et procède à des tests de dépréciation sur les immobilisations où il existe des indices de perte de valeur. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, un amortissement exceptionnel ou une provision est alors constitué.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières :

Le poste « immobilisations financières » se compose de :

- dépôts de garantie versés,
- participations dans les sociétés non cotées,
- créances rattachées à des participations
- parts de FCPR.

Ces immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de souscription.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée en valorisant la quote part des pertes cumulées détenues par AB2 ou sur la base des valorisations retenues en cas de recapitalisation pour les autres participations.

Les FCPR sont comptabilisés selon les principes suivants :

- À la signature du contrat, l'engagement d'appel est constaté en totalité en engagement hors bilan,
- À chaque appel demandé par le fonds, l'actif du bilan augmente du montant appelé et l'engagement hors bilan diminue du montant correspondant.
- À chaque distribution provisoire, une dette est constituée. Cette dette diminuera au moment de rappels sur distributions provisoires demandés par le fonds.
- La distribution définitive du fonds peut avoir deux conséquences au niveau comptable. Elle rembourse dans un premier temps les apports à hauteur du montant appelé et vient diminuer l'actif via un compte spécifique de « remboursement d'apport ».
 Elle constitue dans un second temps une plus-value lorsque les distributions définitives sont supérieures aux remboursements d'apports qui ne peuvent pas être supérieurs eux-mêmes à la part appelée par le FCPR.
- À chaque inventaire, une dépréciation est constatée lorsque la valeur liquidative du fonds est inférieure à la valeur nette comptable de ce fonds, elle-même égale à la différence entre la quotité appelée et la quotité déjà remboursée.
- À la conclusion du contrat, les engagements se soldent avec les remboursements d'apports.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode de Premier Entré Premier Sorti. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Créances clients :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.
La provision existante au 31 décembre 2016 concerne une perte de change relative au compte bancaire tenue en GBP (FCPR MAYFAIR).

Évènements Importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, notre société a pris une participation dans la société ARTEUM SERVICES, opérateur de boutiques de musées et de sites touristiques, à hauteur de 65% du capital et une participation dans TOMMASINO, enseigne de pizzeria mobile, à hauteur de 51,90% du capital.

Immobilisations

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	6 246		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 047		1 242
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	26 293		1 242
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 003 969		647 656
Autres titres immobilisés	22 019 853		3 266 865
Prêts et autres immobilisations financières	14 699		68
TOTAL Immobilisations financières :	37 038 522		3 914 589
TOTAL GÉNÉRAL	**37 064 815**		**3 915 831**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			6 246	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			21 289	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :			27 535	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		20 118	15 631 507	
Autres titres immobilisés		5 774 662	19 512 055	
Prêts et autres immo. financières			14 767	
TOTAL Immobilisations financières :		5 794 780	35 158 330	
TOTAL GÉNÉRAL		**5 794 780**	**35 185 865**	

© Sage

Amortissements

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations Incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions Installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	1 550	767		2 317
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	13 953	1 637		15 590
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	15 503	2 404		17 908
TOTAL GÉNÉRAL	**15 503**	**2 404**		**17 908**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations Incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		39 467		39 467
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		39 467		39 467
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	6 126 847		256 690	5 870 157
Prov. sur autres immo. financières	55 018	212 158	55 018	212 158
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	6 181 865	212 158	311 708	6 082 315
TOTAL GÉNÉRAL	**6 181 865**	**251 625**	**311 708**	**6 121 782**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 767		14 767
TOTAL de l'actif immobilisé :	14 767		14 767
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	99 846	99 846	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	8 379	8 379	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	108 225	108 225	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	22 472	22 472	
TOTAL GÉNÉRAL	**145 464**	**130 697**	**14 767**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	263		263	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	46 635	46 635		
Personnel et comptes rattachés	145 997	145 997		
Sécurité sociale et autres organismes	129 738	129 738		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	17 395	17 395		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 407	10 407		
Dettes sur Immo. et comptes rattachés	963 999	963 999		
Groupe et associés	17 846	17 846		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 332 280**	**1 332 017**	**263**	

Produits à Recevoir

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	16 000
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	5 718
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**21 718**

© Sage

Charges à Payer

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 356
Dettes fiscales et sociales	232 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	263
Autres dettes	
TOTAL	**253 192**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	22 472	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**22 472**	

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits sur cession d'immobilisations financières	138 685	775600
TOTAL	**138 685**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes et pénalités	29	671200
Charges sur exercices antérieurs	30 000	672000
VNC des immobilisations financières cédées	20 118	675600
TOTAL	**50 147**	

Détail des Transferts de Charges

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant
TOTAL	

NEANT

© Sage

Tableau récapitulatif des FCPR

2016	Montants	2015	Montants
Montants engagé	63 298 187	Montants engagé	46 715 762
- Montant non appelé	25 138 808	- Montant non appelé	-14 480 489
= Montant appelé	38 325 729	= Montant appelé	32 235 273
- Remboursement d'apports	-24 647 324	- Remboursement d'apports	-16 215 420
= Appelé - Remboursement	13 512 055	= Appelé - Remboursement	16 019 853
- Dépréciation	212 158	- Dépréciation	-55 018
= Appelé – Rembt – Dépréc.	**13 299 897**	**= Appelé – Rembt – Dépréc.**	**15 964 835**
Distribution provisoires	963 999	Distribution provisoires	1 014 472
= Total Passif	**963 999**	**= Total Passif**	**1 014 472**

Notes sur le bilan

Valeurs mobilières de placement :

Les VMP comprennent au 31/12/2016 les éléments suivants :
- Comptes à terme pour 6 900 000 €
- Des SICAV pour 183 400 €
- Deux contrats de capitalisation pour un total de 6 000 000 €

Les plus-values latentes sur SICAV s'élèvent à 199 205 € au 31/12/2016.

Les plus-values latentes sur contrats de capitalisation s'élèvent à 988 366 € au 31/12/2016.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

Montant compris dans les produits financiers : 5 718 €

Pour information, les autres transactions conclues avec des parties ou entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Rémunération des commissaires aux comptes :

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 12 711 €

Impôts sur les bénéfices :

Depuis 2014, AB2 fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la maison mère est AB3.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 17 846 €.

Les dotations et provisions relatives aux parts détenues de fonds FCPR suivent le régime des plus ou moins-values à long terme, taxable à 15%. Le solde net de reprise et des produits perçus taxables à 15% a été imputé sur les moins-values à long terme reportables.

Composition du Capital Social

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2153668	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2153668	15

Le résultat de 2015 de 4 185 043 € a été affecté selon le PV d'AG du 17 mars 2016 :

- RESERVE LEGALE pour 209 252 €
- RAN pour 3 071 250 €
- Dividendes versés pour 904 541 €

TOTAL 4 185 043 €

© Sage

Liste des Filiales et Participations

AB2 -

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/03/17
Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS PX GROWTH	10 150 609	93,3	1 110 689
SAS CQF DEVE	878 036	74,9	(107 197)
SAS BOCAMEXA	858 352	69,68	14 545
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
SAS AQUARELLE		15,77	
YACAST		39,3	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			
2. participations non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			

© Sage

Effectif Moyen

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salsrié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	3	

© Sage

Engagements hors bilan 2016

Engagements donnés :

- Montant des engagements non appelé par les FCPR : 25 138 808 €

- Nantissements :
 L'autorisation de découvert auprès de CIC TRANSATLANTIQUE (5 500 K€ jusqu'au 4 avril 2017) est garantie par le nantissement deux contrats de capitalisation d'un montant nominal de 3M€ chacun.

- L'autorisation de découvert auprès de Neuflize OBC (3 000 K€ jusqu'au 31 décembre 2016) est garantie par le nantissement de FCPR suivants :
 - MI Brittany : 200 parts, pour une VL au 30/09/2013 de 2 123 K€
 - MI II : 180 parts, pour une VL au 30/09/2013 de 2 045 K€
 - MI III : 500 parts, pour une VL au 330/09/2013 de 450 K€

Selon l'acte de nantissement, les distributions de ces FCPR peuvent être perçues par AB2.

- Garantie d'actif et de passif (GAP) SYNERTRADE :
 Plafonds de 6M€, avec une première tranche de 3M€ dans laquelle se trouvent les fondateurs sans solidarité d'AB2, et une seconde tranche dans laquelle AB2 est présente aux côtés des fondateurs.

Engagements reçus :

La cession des titres Impact Diffusion qui est intervenu au cours de l'exercice 2013 est assortie d'une clause de complément de prix qui sera calculé annuellement pendant une période de 5 années à compter de l'exercice 2015 (versé dans les 60 jours de la fin de l'exercice concerné) et sera égal pour chacune des 5 périodes concernées à 30% x (CA HT – 1 000 000 € HT) €.

AB2
Société par actions simplifiée
Au capital de 32 305 020 €
Siège social : 08 rue des Capucines
75002 PARIS

441 349 016 RCS PARIS

RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU MARDI 11 AVRIL 2017

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le commissaire aux comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous sommes également à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Notre exercice 2016 a été marqué par deux investissements en fonds : COMMITTED ADVISORS III et MONTEFIORE IV, et par la souscription à hauteur de 648 k€ à une augmentation de capital de la société CQF DEVELOPMENT portant ainsi notre participation à 74,9% du capital

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, notre Société a pris une participation dans la société ARTEUM SERVICES, opérateur de boutiques de musées et de sites touristiques, à hauteur de 65% du capital et une participation dans TOMMASINO, enseigne de pizzeria mobile, à hauteur de 51,9% du capital.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017, nous prévoyons de poursuivre notre stratégie d'investissement en private equity majoritaire.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous précisons que notre Société détient au sens des articles L.233-1 du Code de commerce, les filiales suivantes :

- 93,1% de la société PX GROWTH,
- 74,9% de la société CQF DEVELOPMENT,
- 69,7 % de la société BOCAMEXA

Nous vous informons que notre Société détient au sens des articles L.233-2 du même Code, les participations suivantes :

- 15,5% de la société AQUARELLE,
- 12,5% de la société YACAST.

SOCIETES CONTROLEES

Notre Société contrôle actuellement au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, les sociétés suivantes :

- 93,1% de la société PX GROWTH,
- 74,9% de la société CQF DEVELOPMENT,
- 69,7 % de la société BOCAMEXA.

ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Nous vous signalons que notre Société n'a cédé, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Echéances	Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2016 *(en milliers d'euros)*	Solde des dettes fournisseurs au 31/12/2015 *(en milliers d'euros)*
Echéance inférieure à 30 jours	24 K€	21 K€
Echéance entre 30 et 60 jours	-	- K€
Echéance à plus de 60 jours	2 K€	2 K€
TOTAL	26 K€	23 K€

En outre, le montant des factures fournisseurs non parvenues s'élèvent à la clôture de l'exercice à 20 K€ (contre 22 K€ au titre du précédente exercice).

RESULTATS - AFFECTATION

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 71 289 euros contre 63 091 euros pour l'exercice précédent.

La Société enregistre également des autres produits d'exploitation pour 3 050 euros (2 005 euros au titre du précédent exercice).

Les produits d'exploitation de l'exercice ont donc atteint un total de 74 339 euros contre 65 096 euros pour l'exercice précédent (+14,2 %).

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 924 852 euros contre 1 017 677 euros pour l'exercice précédent (-9 %), correspondant à :

	Ex.31/12/2016	Ex.31/12/2015
- Autres achats et charges externes	154 714 €	340 269 €
- Impôts, taxes et versements assimilés	104 006 €	83 475 €
- Salaires et traitements	477 454 €	415 366 €
- Charges sociales	186 266 €	175 642 €
- Dotations aux amortissements et provisions	2 404 €	2 919 €
- Autres charges	8 €	6 €

L'effectif moyen salarié s'élève à 3 employés.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à <850 514> euros contre <952 581> euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte de produits financiers à hauteur de 3 880 236 euros (4 980 107 euros pour l'exercice précédent) et de charges financières à hauteur de 251 897 euros (1 095 188 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 2 777 826 euros contre 2 932 338 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, après prise en compte du résultat exceptionnel de 88 538 euros (1 290 069 euros au titre du précédent exercice), et après prélèvement de l'impôt sur les bénéfices de 17 846 euros (37 363 euros au titre du précédent exercice), le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 2 848 518 euros contre un bénéfice de 4 185 043 euros pour l'exercice précédent.

La situation active et passive de la Société se présente de la manière suivante :

	Ex.31/12/2016	Ex.31/12/2015
ACTIF		
Actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	9 628 €	10 790 €
- Immobilisations financières	29 076 014 €	30 856 656 €
Actif circulant		
- Stocks et en-cours	-	-
- Créances	108 225 €	438 859 €
- Valeurs mobilières de placement	13 084 136 €	9 834 445 €
- Disponibilités	1 474 877 €	718 731 €
Charges constatées d'avance	22 472 €	17 930 €
Ecart de conversion actif	39 467 €	-
PASSIF		
- Capitaux propres	42 443 072 €	40 499 095 €
- Provisions pour risques et charges	39 467 €	-
- Dettes financières	263 €	5 512 €
- Dettes diverses	1 332 017 €	1 372 804 €
Produits constatés d'avance	-	-

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'établit à 43 814 819 euros contre 41 877 411 euros pour l'exercice précédent.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 848 518 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (bénéfice) : 2 848 518 €

↳ **Dotation à la réserve légale** à hauteur de 5% du bénéfice : 142 426 €

Le solde de : 2 706 092 €
Augmenté du Report à nouveau antérieur (créditeur) : 5 851 833 €

Soit au total, un **bénéfice distribuable** de : 8 557 925 €

↳ **A titre de dividendes aux associés :** 947 614 €
Soit un dividende unitaire de 0,44 € par actions,

Le solde de : 7 610 311 €
↳ **En totalité au compte « report à nouveau »,**

En conséquence :

- le solde de la réserve légale sera porté de 1 437 701 à 1 580 127 euros ;
- le solde du Report à nouveau sera porté de 5 851 833 euros à 7 610 311 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel (40%) prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 947 614 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous informons qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des distributions antérieures

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes mises en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

EXERCICE	Distribution globale	Abattement (art.158-3 du CGI)	
		Revenus distribués éligibles	Revenus distribués non éligibles
Ex. 31/12/2013	753 783,80 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,35 euros par action.	-
Ex. 31/12/2014	796 857,16 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,37 euros par action.	-
Ex. 31/12/2015	813 228,66 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,54 euros par action.	-

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

En outre, nous vous informons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, qu'aucune des dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code n'a été supportée par la Société.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous donnons lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, sur lequel vous êtes invités à statuer.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article qui ont été conclues ou tacitement reconduites, ou dont l'exécution s'est poursuivie, au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeants, membres du Comité de Direction ou de Commissaires aux comptes n'est arrivé à expiration.

Ratification de la vacance du poste de membre démissionnaire du Comité de Direction

Nous vous proposons de prendre acte de la fin par anticipation du mandat de membre du Comité de direction de Monsieur Bertrand DUMON, des suites de sa démission de ses fonctions pour motifs personnels, présentée le 12 décembre 2016

L'article 15 des statuts permettant un nombre variable de membres du Comité de direction, compris entre 3 et 11 membres, nous vous proposons de ne pas pourvoir au poste vacant.

Rémunération du mandat social du Président

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur la rémunération du mandat social de Président, à compter du 1er janvier 2017 et, en outre, lui accorder une prime de performance pour l'exercice 2016.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

La participation des salariés au capital de la Société et celles qui lui sont liées est nulle au 31 décembre 2016.

Néanmoins, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 17 mars 2015 s'est prononcée, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, sur une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

En conséquence, la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, appelée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, se réunira au plus tôt en 2018.

OPERATION D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS - ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Aucune opération d'achat et de souscription d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé, en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

En outre, aucune attribution d'actions gratuites n'a été effectuée au profit des salariés et/ou dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social au cours de ce même exercice, en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce.

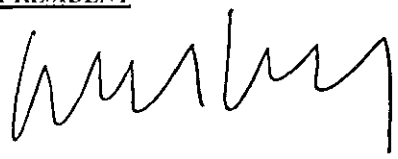
En conséquence, il n'y a pas lieu d'établir de rapport spécial rendant compte de ces opérations à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du même Code.

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE PRESIDENT



Deloitte.

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

AB2

Société par Actions Simplifiée

8, rue des Capucines
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AB2, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

les titres de participations et les autres titres immobilisés, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 29 061 247 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables – Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

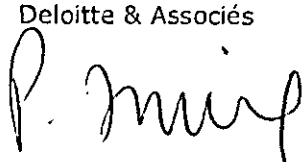
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 3 avril 2017

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Patrick E. SUISSA

Bilan Actif

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	27 535	17 908	9 628	10 790
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	27 535	17 908	9 628	10 790
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15 631 507	5 870 157	9 761 350	8 877 122
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	19 512 055	212 158	19 299 897	21 964 835
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 767		14 767	14 699
TOTAL immobilisations financières :	35 158 330	6 082 315	29 076 014	30 856 656
ACTIF IMMOBILISÉ	35 185 865	6 100 223	29 085 642	30 867 446
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	99 846		99 846	49 600
Autres créances	8 379		8 379	389 259
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	108 225		108 225	438 859
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	13 084 136		13 084 136	9 834 445
Disponibilités	1 474 877		1 474 877	718 731
Charges constatées d'avance	22 472		22 472	17 930
TOTAL disponibilités et divers :	14 581 485		14 581 485	10 571 105
ACTIF CIRCULANT	14 689 710		14 689 710	11 009 964
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	39 467		39 467	
TOTAL GÉNÉRAL	49 915 041	6 100 223	43 814 819	41 877 411

© Sage

Bilan Passif

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	32 305 020	32 305 020	32 305 020
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			1 437 701	1 228 449
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			5 851 833	2 780 583
Résultat de l'exercice			2 848 518	4 185 043
		TOTAL situation nette :	42 443 072	40 499 095
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	42 443 072	40 499 095
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			39 467	
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	39 467	
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			263	5 512
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	263	5 512
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			46 635	44 092
Dettes fiscales et sociales			303 538	276 877
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			963 999	1 014 472
Autres dettes			17 846	37 363
		TOTAL dettes diverses :	1 332 017	1 372 804
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	1 332 280	1 378 316
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	43 814 819	41 877 411

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	71 289		71 289	63 091
Chiffres d'affaires nets	**71 289**		**71 289**	**63 091**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			3 050	2 005
PRODUITS D'EXPLOITATION			**74 339**	**65 096**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			154 714	340 269
TOTAL charges externes :			**154 714**	**340 269**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			104 006	83 475
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			477 454	415 366
Charges sociales			186 266	175 642
TOTAL charges de personnel :			**663 720**	**591 008**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 404	2 919
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**2 404**	**2 919**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			8	6
CHARGES D'EXPLOITATION			**924 852**	**1 017 677**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(850 514)**	**(952 581)**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(850 514)**	**(952 581)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 568 528	684 883
Reprises sur provisions et transferts de charges	311 708	4 295 223
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 880 236	4 980 107
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	251 625	1 078 094
Intérêts et charges assimilées	272	17 029
Différences négatives de change		65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	251 897	1 095 188
RÉSULTAT FINANCIER	**3 628 339**	**3 884 918**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 777 826**	**2 932 338**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		49
Produits exceptionnels sur opérations en capital	138 685	5 108 313
Reprises sur provisions et transferts de charges		234 393
	138 685	5 342 756
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 029	107
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 118	4 052 580
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	50 147	4 052 687
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**88 538**	**1 290 069**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	17 846	37 363
TOTAL DES PRODUITS	**4 093 260**	**10 387 959**
TOTAL DES CHARGES	**1 244 742**	**6 202 916**
BÉNÉFICE OU PERTE	**2 848 518**	**4 185 043**

© Sage

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice clôturé au 31/12/2016 présente un montant total du bilan de 43 814 819 € et dégage un résultat de 2 848 518 €.
La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

Cet exercice a été marqué par deux investissements en fonds : COMMITTED ADVISORS III et MONTEFIORE IV, et par la souscription à hauteur de 648 K€ à une augmentation de capital de la société CQF DEVELOPMENT portant ainsi notre participation à 74,90%.

CONSOLIDATION :

La société est consolidée dans les comptes consolidés d'AB3 arrêtés au 30 avril.
Identité de la société consolidante :
Dénomination sociale : AB3
Siège social : 8 Rue des Capucines – 75002 PARIS
Forme : SAS
Montant du capital : 15 059 790 €
% détenu : 99%
Méthode de consolidation : Intégration globale

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

(En application au règlement ANC n°2016-07 du 4 Novembre 2016)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Immobilisations corporelles et incorporelles :
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées par la constatation d'amortissements qui se calculent sur la durée réelle d'utilisation dans l'entreprise, sur la base du rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable du bien.

Les modes et durée d'amortissements retenus par l'entreprise pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques sont les suivantes :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- Matériel informatique : 3 à 4 ans
- Mobilier : 10 ans

À la clôture, la société apprécie la valeur actuelle de ces immobilisations incorporelles et corporelles et procède à des tests de dépréciation sur les immobilisations où il existe des indices de perte de valeur. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, un amortissement exceptionnel ou une provision est alors constitué.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières :

Le poste « immobilisations financières » se compose de :

- dépôts de garantie versés,
- participations dans les sociétés non cotées,
- créances rattachées à des participations
- parts de FCPR.

Ces immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de souscription.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée en valorisant la quote part des pertes cumulées détenues par AB2 ou sur la base des valorisations retenues en cas de recapitalisation pour les autres participations.

Les FCPR sont comptabilisés selon les principes suivants :

- À la signature du contrat, l'engagement d'appel est constaté en totalité en engagement hors bilan,
- À chaque appel demandé par le fonds, l'actif du bilan augmente du montant appelé et l'engagement hors bilan diminue du montant correspondant.
- À chaque distribution provisoire, une dette est constituée. Cette dette diminuera au moment de rappels sur distributions provisoires demandés par le fonds.
- La distribution définitive du fonds peut avoir deux conséquences au niveau comptable. Elle rembourse dans un premier temps les apports à hauteur du montant appelé et vient diminuer l'actif via un compte spécifique de « remboursement d'apport ».
 Elle constitue dans un second temps une plus-value lorsque les distributions définitives sont supérieures aux remboursements d'apports qui ne peuvent pas être supérieurs eux-mêmes à la part appelée par le FCPR.
- À chaque inventaire, une dépréciation est constatée lorsque la valeur liquidative du fonds est inférieure à la valeur nette comptable de ce fonds, elle-même égale à la différence entre la quotité appelée et la quotité déjà remboursée.
- À la conclusion du contrat, les engagements se soldent avec les remboursements d'apports.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode de Premier Entré Premier Sorti. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Créances clients :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.
La provision existante au 31 décembre 2016 concerne une perte de change relative au compte bancaire tenue en GBP (FCPR MAYFAIR).

Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, notre société a pris une participation dans la société ARTEUM SERVICES, opérateur de boutiques de musées et de sites touristiques, à hauteur de 65% du capital et une participation dans TOMMASINO, enseigne de pizzeria mobile, à hauteur de 51,90% du capital.

Immobilisations

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	6 246		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 047		1 242
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	26 293		1 242
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 003 969		647 656
Autres titres immobilisés	22 019 853		3 266 865
Prêts et autres immobilisations financières	14 699		68
TOTAL immobilisations financières :	37 038 522		3 914 589
TOTAL GÉNÉRAL	**37 064 815**		**3 915 831**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			6 246	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			21 289	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :			27 535	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		20 118	15 631 507	
Autres titres immobilisés		5 774 662	19 512 055	
Prêts et autres immo. financières			14 767	
TOTAL immobilisations financières :		5 794 780	35 158 330	
TOTAL GÉNÉRAL		**5 794 780**	**35 185 865**	

© Sage

Amortissements

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	1 550	767		2 317
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	13 953	1 637		15 590
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	15 503	2 404		17 908
TOTAL GÉNÉRAL	15 503	2 404		17 908

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		39 467		39 467
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		39 467		39 467
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	6 126 847		256 690	5 870 157
Prov. sur autres immo. financières	55 018	212 158	55 018	212 158
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	6 181 865	212 158	311 708	6 082 315
TOTAL GÉNÉRAL	**6 181 865**	**251 625**	**311 708**	**6 121 782**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 767		14 767
TOTAL de l'actif immobilisé :	14 767		14 767
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	99 846	99 846	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	8 379	8 379	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	108 225	108 225	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	22 472	22 472	
TOTAL GÉNÉRAL	**145 464**	**130 697**	**14 767**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	263		263	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	46 635	46 635		
Personnel et comptes rattachés	145 997	145 997		
Sécurité sociale et autres organismes	129 738	129 738		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	17 395	17 395		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 407	10 407		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	963 999	963 999		
Groupe et associés	17 846	17 846		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 332 280**	**1 332 017**	**263**	

© Sage

Produits à Recevoir

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	16 000
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	5 718
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**21 718**

© Sage

Charges à Payer

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 356
Dettes fiscales et sociales	232 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	263
Autres dettes	
TOTAL	**253 192**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	22 472	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**22 472**	

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits sur cession d'immobilisations financières	138 685	775600
TOTAL	**138 685**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes et pénalités	29	671200
Charges sur exercices antérieurs	30 000	672000
VNC des immobilisations financières cédées	20 118	675600
TOTAL	**50 147**	

© Sage

Détail des Transferts de Charges

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant
TOTAL	

NEANT

© Sage

Tableau récapitulatif des FCPR

2016	Montants	2015	Montants
Montants engagé	63 298 187	Montants engagé	46 715 762
- Montant non appelé	25 138 808	- Montant non appelé	-14 480 489
= Montant appelé	38 325 729	= Montant appelé	32 235 273
- Remboursement d'apports	-24 647 324	- Remboursement d'apports	-16 215 420
= Appelé - Remboursement	13 512 055	= Appelé - Remboursement	16 019 853
- Dépréciation	212 158	- Dépréciation	-55 018
= Appelé – Rembt – Dépréc.	**13 299 897**	**= Appelé – Rembt – Dépréc.**	**15 964 835**
Distribution provisoires	963 999	Distribution provisoires	1 014 472
= Total Passif	**963 999**	**= Total Passif**	**1 014 472**

Notes sur le bilan

Valeurs mobilières de placement :

Les VMP comprennent au 31/12/2016 les éléments suivants :
- Comptes à terme pour 6 900 000 €
- Des SICAV pour 183 400 €
- Deux contrats de capitalisation pour un total de 6 000 000 €

Les plus-values latentes sur SICAV s'élèvent à 199 205 € au 31/12/2016.

Les plus-values latentes sur contrats de capitalisation s'élèvent à 988 366 € au 31/12/2016.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

Montant compris dans les produits financiers : 5 718 €

Pour information, les autres transactions conclues avec des parties ou entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Rémunération des commissaires aux comptes :

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 12 711 €

Impôts sur les bénéfices :

Depuis 2014, AB2 fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la maison mère est AB3.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 17 846 €.
Les déficits fiscaux reportables après imputation s'élèvent à 9 182 960 €.

Les dotations et provisions relatives aux parts détenues de fonds FCPR suivent le régime des plus ou moins-values à long terme, taxable à 15%. Le solde net de reprise et des produits perçus taxables à 15% a été imputé sur les moins-values à long terme reportables.

Composition du Capital Social

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2153668	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2153668	15

Le résultat de 2015 de 4 185 043 € a été affecté selon le PV d'AG du 17 mars 2016 :

- RESERVE LEGALE pour 209 252 €
- RAN pour 3 071 250 €
- Dividendes versés pour 904 541 €

TOTAL 4 185 043 €

© Sage

Liste des Filiales et Participations

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 30/03/17
Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS PX GROWTH	10 150 609	93,3	1 110 689
SAS CQF DEVE	878 036	74,9	(107 197)
SAS BOCAMEXA	858 352	69,68	14 545
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
SAS AQUARELLE		15,77	
YACAST		39,3	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			
2. participations non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			

© Sage

Effectif Moyen

AB2

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 27/03/17
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	3	

© Sage

Engagements hors bilan 2016

Engagements donnés :

- Montant des engagements non appelé par les FCPR : 25 138 808 €

- Nantissements :
 L'autorisation de découvert auprès de CIC TRANSATLANTIQUE (5 500 K€ jusqu'au 4 avril 2017) est garantie par le nantissement deux contrats de capitalisation d'un montant nominal de 3M€ chacun.

- L'autorisation de découvert auprès de Neuflize OBC (3 000 K€ jusqu'au 31 décembre 2016) est garantie par le nantissement de FCPR suivants :
 - MI Brittany : 200 parts, pour une VL au 30/09/2013 de 2 123 K€
 - MI II : 180 parts, pour une VL au 30/09/2013 de 2 045 K€
 - MI III : 500 parts, pour une VL au 330/09/2013 de 450 K€

Selon l'acte de nantissement, les distributions de ces FCPR peuvent être perçues par AB2.

- Garantie d'actif et de passif (GAP) SYNERTRADE :
 Plafonds de 6M€, avec une première tranche de 3M€ dans laquelle se trouvent les fondateurs sans solidarité d'AB2, et une seconde tranche dans laquelle AB2 est présente aux côtés des fondateurs.

Engagements reçus :

La cession des titres Impact Diffusion qui est intervenu au cours de l'exercice 2013 est assortie d'une clause de complément de prix qui sera calculé annuellement pendant une période de 5 années à compter de l'exercice 2015 (versé dans les 60 jours de la fin de l'exercice concerné) et sera égal pour chacune des 5 périodes concernées à 30% x (CA HT – 1 000 000 € HT) €.